

Le 19 octobre 2026

**Concours EXTERNE
de recrutement direct dans le corps des magistrats
des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel
au titre de 2027**

**Liste des candidats déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites
(par ordre alphabétique)**

Une erreur tenant uniquement à l'absence de prise en compte du coefficient 3 pour l'épreuve consistant en l'étude d'un dossier de contentieux administratif, prévu par l'article R. 233-11 du code de justice administrative, entache la détermination de la liste des candidats déclarés admissibles par délibération du 16 octobre 2026.

Il y a donc lieu de réunir une seconde fois, ce jour, le jury du concours de recrutement direct des magistrats des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel pour rapporter sa précédente délibération et appliquer ce coefficient à ladite épreuve.

A l'issue de sa nouvelle délibération, le jury déclare admissibles les candidats suivants :

ARNAUDON Kezyah
ARRIAL Arthur
BARBET Zoé
BEN HAFSIA Ahmed
BINET Constance
BODIN Léo-Pol
BOUDAREL Camille
BOUILLEVART Claire
BOUSQUET-JARGEAC Estelle
CALLIES Zoé
CHAUCHET Aude
CHAVEROT Marie
CHTIOUI Wissal
DEFRAIN Hugo
DENOYELLE Clara
DEVIENTTE Pauline
DONNARD Adrien
DUPAS Alexandre
FAIVRE Jean
FANOUILLET Judith
FERRARI Alexandre
FORSONI Axelle
FORT Lucas
GALICHET Coline
GARCIA Léa
GARCIA Prune
GEORGES-BAGEOT Baptiste

HUBERT-BATAILLER Lou
KAMECHE Ilyes
KOWAL Antoine
LEBEC Guillemette
LEBEDEFF Tania
LEMAIRE Marguerite
MAIA Jérémy
MAROT-FREEMAN Alison
MARTINEZ Hermine
MIGUEL Félix
MONNET Carlotta
MOUSSA Waël
PATAUT-GHEZ Suzanne
PICOT Alexane
PINTE Alexandre
QUEVREMONT Blandine
RAKOTOVAO Maeva
RATABOU Martin
REVEL Bastien
ROCH Pierre-Marie
RONDELEUX Delphine
SANHEIRO-STOUVENOT Morgane
SOBRAL Maxence
TENIER Natan
VIDELAINE Alix
VILAIR FORET Théo
VIVI Basile
VOISIN Kellian